

# QUESTIONS ET RÉPONSES



Le moteur de recherche des ordonnances et des protocoles

## Qu'est-ce que Ordonix ?

Ordonix est à la fois un moteur de recherche et une base de données qui regroupe plus de 1 000 ordonnances et protocoles mis à jour régulièrement. Des ajouts au répertoire se réalisent fréquemment. Ordonix a été développé par des cliniciens et pour les cliniciens.

## Pourquoi avoir lancé Ordonix ?

Avant la création du CIUSSS, chaque centre hospitalier, CLSC et CHSLD avait développé ses propres ordonnances et protocoles. Ces documents étaient répartis sur les différents intranets ou tuiles sur les bureaux des centres hospitaliers et des CSSS qui seront fermés éventuellement.

L'intranet du CIUSSS permet maintenant de regrouper dans Ordonix l'ensemble des ordonnances et des protocoles en vigueur pour les cliniciens et les professionnels du CIUSSS.

## Pourquoi le lancer maintenant ?

Compte tenu de la fragilité des anciens intranets, il est nécessaire de déployer Ordonix sans délai. Toutefois, l'accès aux documents d'ordonnances et de protocoles sur les anciens intranets des installations sera maintenu et mis à jour. Cette mesure temporaire vise à éviter que toute problématique en lien avec le nouveau moteur de recherche ne se produise en contexte d'acquisition de nouvelles habitudes et de gestion du changement.

Cette première phase de lancement nous permettra de recueillir les commentaires de ceux qui auront utilisé l'outil et d'ajuster le moteur de recherche en fonction des commentaires recueillis.

## Est-ce que tous les ordonnances et protocoles se trouvent dans Ordonix ?

Oui, Ordonix compte techniquement les ordonnances et protocoles créés depuis la création du CIUSSS et les ordonnances et protocoles toujours en vigueur datant d'avant la création du CIUSSS. Ordonix regroupe près de 1 000 ordonnances et protocoles. D'autres documents s'ajouteront au fur et à mesure.

Au cours des deux dernières années, des travaux ont été réalisés pour répertorier tous les documents nécessaires aux différentes pratiques. Un travail d'uniformisation a été effectué pour plusieurs de ceux-ci. Toutefois, cette tâche d'harmonisation et d'uniformisation n'est pas terminée. C'est pour cela que vous retrouverez des ordonnances et des protocoles ayant des mises en page et présentant les logos de nos installations tels qu'ils apparaissaient avant la création du CIUSSS – ces documents sont toujours en vigueur et seront révisés éventuellement.

## Quand je lance une recherche dans Ordonix, plusieurs documents « CIUSSS » apparaissent. Comment faire pour trouver le document applicable à mon installation ?

Ordonix contient tous les documents d'ordonnances et de protocoles du CIUSSS, il est donc normal que, selon les critères de recherche utilisés, plusieurs documents apparaissent et ne concernent pas précisément votre installation. Pour vous assurer de trouver les résultats applicables à votre installation, voici deux options :

### Dans le moteur de recherche :

- 1) Assurez-vous de sélectionner votre installation dans l'élément de recherche « Installation »;
- 2) Vous pouvez combiner l'installation à un autre élément de recherche, comme le « Type de document » ou les « Secteurs d'activité » par exemple.

### Dans le tableau des résultats :

- Vous référez à la colonne « Installation ».

## Pourquoi ai-je parfois de la difficulté avec la recherche par numéro de document ?

Lorsque nous avons mis en place le moteur de recherche des ordonnances et protocoles Ordonix, nous avons intégré les ordonnances et les protocoles avec leur numéro d'origine, c'est-à-dire tel qu'ils avaient été créés par chacune des installations du CIUSSS.

Pour des raisons techniques, il n'était pas possible de changer la numérotation des documents ni de les harmoniser/uniformiser. Ceci explique que la recherche par numéro de document est plus « sensible » à la ponctuation et doit respecter la numérotation/ponctuation utilisée à la création du document.

Pour trouver un document à partir du numéro, l'utilisateur devra adapter sa recherche en entrant le numéro du document recherché, mais également tout tiret, espace ou point l'accompagnant. Nous convenons que cela représente un irritant. Éventuellement, ce phénomène s'estompera avec l'actualisation et l'uniformisation des ordonnances et des protocoles sous la nomenclature CIUSSS qui facilitera la recherche par numéro.

## Que faire s'il y a un problème d'accès à l'intranet ou à l'extranet, et donc au module Ordonix ?

- 1) Communiquer avec l'adresse [intranet.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:intranet.cemtl@ssss.gouv.qc.ca).
- 2) Communiquer avec le service informatique au **514 251-5656** pour les informer du problème.

## L'implantation d'Ordonix me permet de faire une recherche de documents. Me permet-elle également de placer mes demandes de nouveaux documents ou de modifications à des documents existants ?

Le lancement d'Ordonix ne change rien à la démarche d'émission de nouvelles ordonnances et de nouveaux protocoles. Il n'affecte pas non plus les demandes de révision des ordonnances et des protocoles. À cet égard, toute demande doit être acheminée à Chantal Allaire via Outlook. Ce type de demande implique la transformation du document selon les gabarits CIUSSS et la révision du contenu du document impliquera l'apport des équipes de pratiques professionnelles des équipes de la Direction des soins infirmiers, de la Direction des services multidisciplinaires, de la Direction des services professionnels et des médecins, selon le cas.

## En faisant une recherche, j'ai trouvé plus d'un document portant sur le même sujet. Comment identifier celui dont je dois me servir ?

Dans le tableau des résultats, cliquez sur le lien bleu de la colonne « Fiche détaillée du document ». Cette fiche donne le détail de chaque élément de recherche pour ce document :

- le numéro du document;
- le secteur d'activité;
- le type de document;
- l'installation;
- etc.

Ainsi, vous saurez en un coup d'œil s'il s'agit du document que vous recherchez.

## La recherche par mots-clés cherche-t-elle dans tous les champs de recherche ?

La recherche par mots-clés ratisse largement, puisqu'elle est effectivement liée à tous les autres champs de recherche.

## En quoi Ordonix change-t-il mes habitudes de recherche ?

Avant la création d'Ordonix, les documents étaient insérés dans des pages intranet. Leur présentation et ordonnancement pouvaient varier d'un intranet à l'autre et d'une page à l'autre.

Ordonix vous permet dorénavant de trouver plusieurs documents pertinents à un seul endroit et en une seule recherche. La manière dont les documents sont répertoriés est uniforme (sauf pour les numéros de documents).

Puisque les éléments de recherche sont variés, vous pourrez soit conserver vos habitudes de recherche, soit en développer de nouvelles : si vous aviez l'habitude de chercher un document par numéro ou par ordre alphabétique, vous pourrez poursuivre vos recherches de cette façon. Vous pourrez également combiner les éléments de recherche pour préciser davantage les résultats. Les options sont multiples.

## Que faire si je ne trouve pas une ordonnance ou un protocole recherché ?

Assurez-vous de rechercher le document à partir des différents éléments de recherche (en utilisant une seule option ou en combinant plusieurs éléments de recherche).

Si vous n'arrivez pas à trouver le document, communiquez avec l'équipe Ordonix par courriel à l'adresse [ordonix.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:ordonix.cemtl@ssss.gouv.qc.ca).